

Aide au retour concrète

Tunisie

Au printemps 2012, M. W. a décidé de retourner volontairement dans son pays d'origine, la Tunisie. Lors des entretiens avec le conseiller en vue du retour, M. W. avait exprimé le souhait de rejoindre l'entreprise de son père car il avait déjà travaillé dans son garage avant de quitter la Tunisie. L'Office fédéral des migrations (ODM) lui a donc accordé une aide à la réintégration pour mettre sur pied son propre garage. M. W. est finalement retourné en Tunisie en mars 2012 où il a pu compter sur le soutien de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Tunis.



Après son arrivée, M. W. a soumis son idée de projet à l'OIM Tunis qui lui a expliqué les étapes suivantes. Après avoir apporté tous les documents nécessaires, M. W. a pu ouvrir son garage. Il a été soutenu par l'OIM Tunis tout au long de la mise en œuvre de son projet. Grâce à l'aide à la réintégration, il a pu s'acheter se procurer un local et le matériel nécessaire pour son garage. L'OIM Tunis a fait les paiements directement aux fournisseurs.



M. W. n'a pas rencontré de problèmes lors de la mise en œuvre de son projet. En janvier 2013, l'OIM Tunis a visité M. W. sur son lieu de travail. M. W. est très satisfait de sa situation actuelle et, d'après lui, il vit mieux maintenant qu'avant son départ de Tunisie car, à présent, il peut diriger sa propre entreprise et il envisage même de l'agrandir.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

